



TOUR ET DETOURS

Membre de l'USC

Association de randonnées pédestres régie par la loi de 1901
N° SIRET : 523 399 327 00015
Enregistrement à la Sous-préfecture de DIE n°W261000084
1 Rue Aristide Dumont 26400 CREST



Site web : <http://www.touretdetours.fr>

Assurance RCP: ALLIANZ IARD 87 rue de Richelieu 75002 PARIS Garantie financière : UNAT 8, rue César Franck – 75015 PARIS
Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération de la Randonnée Pédestre - 64 rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS
N° d'immatriculation : IM075100382

NOTICE D'INFORMATION PREALABLE

Trek: Le Tour de la Vanoise

Du dimanche 01 juillet au vendredi 06 juillet 2018

Animateurs Responsables : **Michel Cauvin** : tel 06 37 8 191 06 - michel.cauvin@orange.fr
Gilles Chastan : tel 07 51 67 62 07 - chastan.gilles@orange.fr
Daniel Roman : tel 06 05 43 02 62 - rompau@orange.fr

Entre la vallée de l'Isère, la Tarentaise et celle de la Maurienne se trouve le parc national de la Vanoise avec ses 107 sommets dépassant 3000m ses nombreux glaciers et ses superbes lacs.

Nombre de participants: 5 au minimum, 20 au maximum.

Déplacements: en covoiturage à organiser entre les participants.

Possibilité de rejoindre le groupe sur place.

Distance de Crest: 250km soit 500Km AR (Crest – ROMANS – Grenoble – Montmelian – Moutiers – Pralognan la Vanoise

Aller/Retour: 31€/per + péage 36,80€/VL soit 40€/p sur la base de 4 passagers par voiture. (A titre indicatif à la date du 01/11/2017) Compter 3h30 de voiture.

Hébergement

Sur l'itinéraire dans 4 refuges en dortoir et une nuit à l'hôtel « Epicéa Lodge à Pralognan »

(<http://epicealodge.com>) en chambre double.

Altitude maxi des randonnées : col de la Chavière 2796m

Prévoir :

- Un sac à dos pour le trek avec rechange pour 5 jours et 4 nuits en refuge, plus un petit bagage pour la nuit à l'hôtel avec rechange supplémentaire.
- Le casse-croûte de midi du premier jour, les refuges fournissent les paniers repas des autres jours.
- Drap sac et serviette de toilette dans les refuges, l'hôtel fournit les draps les serviettes de toilette, de bain pour la piscine et de table.

PROGRAMME :

1^{er} jour : (dimanche 1 juillet) Départ de Crest, Rdv vers 11h30 à l'hôtel « » à Pralognan la Vanoise.

Dépose du sac de rechange à l'hôtel, déjeuner sortie du sac, mouvement de voitures pour garer quelques VL sur le parking «les Ruelles », transfert du groupe par téléphérique au pied du Mt Bochor et début du trek vers le refuge de la Vanoise (2516m) au pied du glacier de la grande Casse. 7Km +700m – 100m

Diner, nuit au refuge.

2^{ème} jour : (lundi 2 juillet) Petit déjeuner au refuge et panier fourni par le refuge. Départ du refuge de la Vanoise direction le refuge de l'Arpont (2309m) nous longerons les lacs du col de la Vanoise en contournant le glacier de la Roche Ferrand.

13Km +500m -700m.

Diner, nuit au refuge.

3^{ème} jour : (mardi 3 juillet) Petit déjeuner et panier repas. Départ du refuge de l'Arpont pour le refuge Plan Sec (2305m) au pied de la dent PARACHEE (3697m).

15Km +1000m -1000m

Diner, nuit au refuge.

4^{ème} jour : (mercredi 4 juillet) Petit déjeuner et panier repas. Départ du refuge Plan Sec pour le refuge de l'Orgère (1935m). Cheminement au-dessus des lacs Plan d'Amont et Plan d'Aval.

12KM +600m -1000m.

Diner et nuit au refuge

5^{ème} jour : (jeudi 5 juillet) Petit déjeuner et panier repas. Départ du refuge de l'Orgère pour Pralognan.

16km +950m -1100m

Hôtel Epicéa Lodge

Piscine couverte, apéritif de fin de trek, repas régional, nuit en chambre de 2.

6^{ème} jour : (vendredi 6 juillet) Petit déjeuner et retour à Crest.

L'ensemble de ce programme peut être modifié sur décision du responsable en fonction de divers paramètres (conditions climatiques et condition physique des participants).

Accompagnateurs et responsables du séjour: Michel CAUVIN, Daniel ROMAN, Gilles CHASTAN, brevetés fédéraux avec la participation éventuelle des animateurs brevetés participants au trek.

Information participants : Ce séjour est proposé à tout membre de l'association avec licence en cours de validité.

Il appartient aux randonneurs inscrits de vérifier qu'ils sont suffisamment entraînés et bien équipés en fonction des difficultés prévues au programme ci-dessus. Les responsables de l'encadrement du trek pourront tirer toutes les conséquences définies par eux d'une insuffisance manifeste d'entraînement ou d'équipement.

PRIX DU SÉJOUR :

COÛT DU SÉJOUR 320€

Ce prix comprend :

- La pension complète, du dîner du 1er jour au petit déjeuner du dernier jour.
- Le vin à table le dernier jour à l'hôtel.
- L'apéritif du dernier jour à l'hôtel.
- Pique-nique de J2 à J5
- L'accompagnement des randonnées.
- Les taxes de séjour + frais divers de dossier + frais d'immatriculation tourisme.
- Le téléphérique à Pralognan le premier jour.
- l'assurance « assistance voyageur » (incluse avec notre licence)



TOUR ET DETOURS

Membre de l'USC

Association de randonnées pédestres régie par la loi de 1901
N° SIRET : 523 399 327 00015
Enregistrement à la Sous-préfecture de DIE n°W261000084
1 Rue Aristide Dumont 26400 CREST



Site web : <http://www.touretdetours.fr>

Assurance RCP: ALLIANZ IARD 87 rue de Richelieu 75002 PARIS Garantie financière : UNAT 8, rue César Franck – 75015 PARIS
Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération de la Randonnée Pédestre - 64 rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS
N° d'immatriculation : IM075100382

Ne sont pas compris :

- Le voyage AR CREST <--->PRALOGNAN. (40€ à titre indicatif)
- Le déjeuner du J1.
- Le vin à table dans les refuges et les boissons.
- La douche chaude dans certains refuges.
- Les assurances facultatives : annulation - interruption de séjour, bagages
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

INSCRIPTIONS :

Dès réception de cette notice d'information préalable :

1 >> contacter Michel CAUVIN (michel.cauvin@orange.fr) ou par téléphone (Michel CAUVIN, Tél 06 37 81 91 06)

2 >> Si disponibilités, Michel vous adressera (par la poste pour les non internautes) un bulletin d'inscription avec documents/assurances optionnelles.

Pour les internautes : les documents pourront être téléchargés sur notre site : www.touretdetours.fr (onglet programmes)

3 >> Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce (ou ces) bulletin(s) et d'un chèque d'acompte de 120 € (à l'ordre de Tour et Détours) sous 8 jours adressés à :
Tour et Détours – Rue Aristide Dumont – 26400 CREST -

Vous aurez la possibilité de souscrire, simultanément à cette inscription, aux assurances individuelles facultatives.

4 >> Les licenciés d'autres clubs peuvent participer à ce trek à condition d'être adhérent à T & D. Joindre le dossier d'inscription à T & D : bulletin d'adhésion + certificat médical + chèque de 20€ en même temps que le dossier d'inscription au trek.
Clôture des inscriptions le 15 février 2018.

PAIEMENTS : (à l'ordre de Tour & Détours en précisant le séjour concerné au dos du chèque)

- Acompte de 120€ + assurances optionnelles, à l'inscription.
- Chèque du solde (200 €) à adresser avant le 31 Mai 2018

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

- Annulation faite avant le 31/05/2018 : retenue du 1er acompte (120€).
- Annulation entre le 1/06/2018 et le 01/07/2018 : retenue de la totalité (320€).

Sauf si vous trouvez un remplaçant ou si assurance annulation souscrite et remplissez les conditions requises de remboursement. En aucun cas, la souscription aux assurances optionnelles n'est remboursée.

RECLAMATIONS DES PARTICIPANTS:

"Après avoir saisi l'association organisatrice et, à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le participant au séjour peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel"